

SCOLARISER DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS CHARTRE D'ACCUEIL

Le droit commun s'applique en tous points à ces élèves : ils ont droit à la scolarisation et à une scolarité dans les mêmes conditions que les autres, quelles que soient la durée et les modalités du stationnement et de l'habitat, et dans le respect des mêmes règles. circ. 142 du 02-10-12

Les déplacements ne favorisent pas la continuité scolaire et les apprentissages. Or ils ne doivent faire obstacle, ni aux projets de scolarité des élèves et de leurs parents, ni à la poursuite des objectifs d'apprentissage définis par le socle commun de connaissances et de compétences. circ. 142 du 02-10-12

Les premiers contacts avec les familles détermineront souvent la qualité de l'intégration et par conséquent la fréquentation scolaire de ces élèves à besoins éducatifs particuliers.

Etablir avec les parents une relation de confiance qui leur permettra de s'associer à la scolarité de leur enfant.

L'affectation de l'élève se fait dans sa classe d'âge (à un an près). Si l'élève est en difficulté scolaire, un travail en pédagogie différenciée doit être effectué à l'intérieur de la classe et un projet personnalisé (type PPRE) doit être élaboré au sein de l'établissement scolaire.

Quels que soient l'âge de l'élève et sa classe, il pourra bénéficier, si nécessaire, de séances dans un niveau de classe adapté à ses compétences (de façon ponctuelle ou régulière), au cas par cas, défini dans le projet personnalisé et en accord avec lui et sa famille.

Dans le cas d'une demande de gratuité d'inscription au CNED, l'élève doit, dans l'attente de la réponse du Directeur académique, être impérativement affecté au collège du secteur.

Une convention tripartite pourra être signée par le collège, l'IA-DASEN et le CNED afin de permettre à l'élève de fréquenter cet établissement scolaire. L'établissement recevra des cours du CNED spécifiques pour ces élèves et mettra en place un dispositif permettant d'aider l'élève dans la réalisation des cours.